

## La commune de le Teil recrute

# Animateur sportif / Animatrice sportive

## Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> février 2023

Sous la responsabilité de la Directrice des services sport et éducation, l'animateur sportif aide à l'enseignement de l'EPS dans les écoles publiques de la ville. Dans le cadre d'une mise à disposition de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, il assure la direction du centre de loisirs ainsi que la gestion et l'animation des activités physiques pendant les petites et grandes vacances scolaires.

### MISSIONS

---

- Encadrement et animation d'activités physiques et sportives
- Mise en œuvre de manifestations sportives
- Surveillance et sécurité des activités
- Accueil des publics
- Relation avec le service jeunesse intercommunal ARC (Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron)

### ACTIVITES /TÂCHES DU POSTE

---

- Inscrire son intervention au sein d'un projet éducatif en cohérence avec la politique sportive de la collectivité.
- Pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives.
- Sensibiliser aux différentes disciplines sportives de plein air.
- Adapter son intervention en fonction des publics, des niveaux et des capacités d'apprentissage.
- Promouvoir la politique sportive de la collectivité.
- Effectuer les opérations de maintenance usuelle.
- Appliquer et faire appliquer la réglementation.
- Pratiquer les gestes de premiers secours.
- Renseigner et conseiller le public sur les activités sportives.
- Repérer les comportements à risque, dialoguer et réguler les conflits.
- Identifier les attentes des différents publics.
- Elaborer la programmation vacances jeunesse ARC Le Teil.
- Assurer la direction du centre de loisir ARC Le Teil.
- Lien et déclaration DDCSPP.
- Viser les lettres de réservations vacances ARC.
- Etablir le budget prévisionnel de l'opération vacances ARC.
- Coordonner le transport vacances ARC.
- Aider à l'enseignement EPS/écoles du Teil.
- Intervention EMAPS du mercredi.
- Inventaire du matériel pédagogique et commande.
- Tenir à jour et référencer les achats de matériel.

## COMPETENCES REQUISES

---

- **Compétences :**
  - BPJEPS sports avec UC de direction centre de loisirs ou équivalent. Surveillant de Baignade.
- **Savoir-être et attitudes requises :**
  - Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales.
  - Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention.
  - Savoir comprendre les besoins du citoyen, pour en améliorer le service rendu.
  - Avoir le sens de la discrétion.
  - Obligation de neutralité en tous domaines.
  - Être agréable et sympathique en toutes circonstances.

## CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

---

- **Conditions d'exercice des missions :** Travail avec un ETAPS, majoritairement au sein des équipements et à l'extérieur, fréquente station debout prolongée.
- **Lieu de travail :** École, locaux sportifs, espaces naturels.
- **Horaires de travail :** du lundi au vendredi.
- **Temps de travail :** Temps complet, 38h30 + RTT avec mise à disposition à l'intercommunalité Ardèche Rhône Coiron (40%).
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire en fonction de l'expérience
- **Moyen mis à disposition :** Moyens techniques et équipement adaptés, matériel pédagogique.

Candidature à adresser à : [personnel@mairie-le-teil.fr](mailto:personnel@mairie-le-teil.fr) – avant le 14 décembre 2022 avec lettre de motivation, CV et disponibilité. Pour plus d'information, contact Valérie GERVAIS, directrice des services sports et éducation [valerie.gervais@mairie-le-teil.fr](mailto:valerie.gervais@mairie-le-teil.fr)